DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 JANVIER 2021

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Sollicitation de subventions auprès de la Région Île-de-France – Appel à projets « transformer les entrées de ville »

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 29 janvier 2021 par voie d'affichages notifié le transmis en sous-préfecture le 29 janvier 2021 et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 janvier 2021

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services



L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germainen-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 janvier deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI. Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS. Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET*, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI. Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame Madame NASRI, BRELURUS. Monsieur LEGUAY. Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD. Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Monsieur FOUCHET présent à partir du dossier 21 A 03

Avaient donné procuration :

Monsieur BASSINE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Madame FRABOULET à Monsieur RICHARD
Monsieur GREVET à Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20210128-21-A-15b-DE Date de télétransmission : 29/01/2021 Date de réception préfecture : 29/01/2021 N° DE DOSSIER: 21 A 15b

OBJET: SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION

ILE-DE-FRANCE – APPEL A PROJETS « TRANSFORMER LES ENTREES DE

VILLE »

RAPPORTEUR: Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Les 16 et 17 septembre 2020, la Région Île-de-France a organisé et diffusé en direct sa première conférence sur le climat (COP) avec un double objectif : dresser un bilan des enjeux environnementaux de l'Île-de-France et apporter des solutions concrètes.

Durant ces deux journées d'échanges, plusieurs grands témoins ont partagé leur expérience et exprimé leur vision pour demain.

Dans la continuité de la COP Île-de-France, un appel à projets « Transformer les entrées de villes » est ouvert pour accompagner les collectivités en apportant l'ingénierie nécessaire, d'une part pour faciliter le traitement qualitatif des entrées de ville et d'autre part, accompagner l'élaboration de projets opérationnels de végétalisation.

Dans le cadre de ce nouvel appel à projets, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite solliciter un accompagnement financier autour de trois projets : l'Entrée Royale, l'entrée place de la Fontaine Sainte Catherine avec la création d'un parc public et l'entrée du pôle multimodal secteur Bastiat.

Sur la base des dossiers de candidature reçus et de la précision des besoins locaux exposés, les membres du comité de sélection évaluent le type d'accompagnement régional à même de répondre de la manière la plus pertinente :

- ✓ Ingénierie sans aide financière,
- ✓ Aides aux études à hauteur de 70 % subvention maximale de 50 000 €
- ✓ Aides aux travaux à hauteur de 50 % subvention maximale de 250 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à candidater à l'appel à projets de la Région Île-de-France « Transformer les entrées de ville » pour les 3 projets précités et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à candidater à l'appel à projets de la Région Île-de-France « Transformer les entrées de ville » pour les 3 projets précités et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye